

Réf: Dossier N° 127384

Avis de constitution

**SOCIETE « CORIS ASSURANCES COTE D'IVOIRE » en abrégé «
CORIS ASSURANCES CI »**

Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 1, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/07/2022 reçus par Me TAPE LIKPIA GHISLAINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/07/2022, il a été constitué une SA aux

**SOCIETE « CORIS ASSURANCES COTE D'IVOIRE » en abrégé «
CORIS ASSURANCES CI »**

La société a pour objet, en Côte d'Ivoire et en tous pays, les opérations énumérées à l'article 28 du Code CIMA, relevant de la branche IARD, et notamment :

- **Toutes opérations d'assurances et de réassurances, de coassurances l'incendie, le vol, les accidents, les risques divers, les transports et tous autres dommages, quelle que soit leur origine, propres à engager la responsabilité et autres**
;
 - **Toutes autres opérations d'assurances de risques dommages aux biens**
;
 - **La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent être rattachées directement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires**
;
 - **Et plus généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.**
- 5,000,000,000 F CFA divisé en (500.000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE 1, Lot ND, Ilot ND

M RABO HADARAI (PCA)

M ZONGO LAMBERT (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00065 du 27/07/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33853/GTCA/RC/2022 du 27/07/2022

